

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois avoir demandé au député de fournir des précisions sur les régions qu'il voulait protéger. Comme il le sait, il arrive que les bateaux qui circulent dans les eaux en question ne peuvent ralentir à cause des courants. Aussitôt que j'aurai des renseignements précis, je serai heureux d'envoyer quelqu'un pour établir s'il y a lieu de fixer une limite de vitesse.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA RUMEUR D'EMBAUCHAGE PAR LES BUREAUX FÉDÉRAUX DE BRISEURS DE GRÈVE POUR UNE MINE DE POTASSE DE LA SASKATCHEWAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Dira-t-il à la Chambre si les fonctionnaires ou les conseillers des bureaux de la main-d'œuvre ont pour politique d'interviewer et de fournir des travailleurs éventuels à l'industrie et aux employeurs à l'occasion de contestations ouvrières? Plus précisément, les bureaux de la main-d'œuvre servent-ils à fournir des briseurs de grève?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai le regret de dire que je n'ai pas écouté la première partie de la question. Le député voudrait-il la répéter?

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre si les fonctionnaires ou conseillers des bureaux de la main-d'œuvre avaient pour politique d'interviewer et de fournir des travailleurs éventuels à l'industrie et aux employeurs à l'occasion de contestations ouvrières. Plus précisément, leur politique est-elle de fournir des briseurs de grève?

M. Andras: Absolument pas, monsieur l'Orateur, et si le député a la preuve de ce qu'il laisse entendre, j'aimerais qu'il me la donne.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le ministre est prêt à faire enquête sur les circonstances particulières dans lesquelles la chose s'est faite dans les bureaux de Saskatoon au bénéfice de la mine de potasse appartenant à Duval?

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À L'INDEMNISATION DES RIVERAINS SINISTRÉS

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, suite aux instances présentées par le secrétaire provincial de l'exploitation des ressources de l'Ontario au début de mars cette année...

Des voix: Oh, oh!

M. Kempling: Une seconde, les amis! Suite à ces instances et à celles qu'ont faites ses ministres provinciaux de l'Environnement et de l'Agriculture et de l'Alimentation, le gouvernement a-t-il décidé de modifier sa position actuelle qui fait qu'il refuse d'aider ceux qui subissent les

Questions orales

dégâts causés par l'inondation et l'érosion dans la province de l'Ontario tant que le gouvernement de cette dernière n'aura pas dépensé au minimum 8 millions de dollars, et qu'il n'apporte qu'une aide de 50 p. 100 des dommages même lorsque les dépenses totales sont de l'ordre de 40 millions de dollars?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, lors de leur visite ici, les ministres provinciaux ont été impressionnés par nos politiques et ils sont repartis en disant qu'ils mettraient au point des politiques s'imbriquant dans les nôtres. Je n'ai pas encore reçu de communications officielles d'eux.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, en diverses occasions, le ministre a dit qu'il n'avait pas été en rapport avec le gouvernement de l'Ontario sur la question de l'érosion. Je m'étonne d'entendre dire qu'il a eu...

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce n'est pas là une question supplémentaire.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MAJORATION DES ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE AUX MINEURS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que, tout à l'heure, une motion qui aurait permis d'aider financièrement les houilleurs mis à la retraite prématurément a été rejetée par le gouvernement, puis-je demander au ministre qui est chargé de la Société de développement du Cap-Breton s'il ne pourrait pas se mettre immédiatement en rapport avec le président de cette société de la Couronne et les membres du conseil d'administration, et les exhorter à prendre les mesures nécessaires pour hausser les allocations de pré-retraite à un niveau convenable, à tout le moins proportionné au coût élevé de la vie?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, non seulement je le ferai, mais j'ajoute que j'ai été plusieurs fois en communication avec le président de la Devco, et encore très récemment, c'est-à-dire hier soir, vers les 5 heures. Il y a demain réunion du conseil d'administration et j'ai demandé en particulier que la question qu'a soulevée le député soit alors étudiée.

* * *

L'IMMIGRATION

LA CHUTE DU TAUX DE CHÔMAGE—L'OPPORTUNITÉ DE L'OCTROI DE PERMIS DE TRAVAIL AUX AUBAINS

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné la chute remarquable des taux de chômage annoncée aujourd'hui, et particulièrement la mention d'un taux de 4.8 p. 100 à Toronto, ce dont il faut féliciter le gouvernement, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a l'intention de relâcher sa politique actuelle afin d'accorder des permis de travail aux personnes qui en réclament?